

PROGRAMME DE FORMATION

Habilitation électrique pour électricien

L'habilitation électrique est désormais une exigence réglementaire pour tous les travailleurs qui effectuent des opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage. Elle nécessite une formation préalable. Ce programme répond aux préconisations de l'UTE et de la norme NF C18-510

Public et pré-requis

- Toute personne chargée d'assurer des consignations, des travaux, des dépannages, interventions ou essais sur des ouvrages électriques
- Connaissances de base en électricité ou bonne expérience pratique professionnelle
- Groupe de 10 personnes maximum

Pour les **personnes en situation de handicap**, nous nous tenons à votre disposition pour étudier la possibilité de mettre en œuvre l'ensemble des aménagements personnalisés nécessaires à la réalisation de la prestation.

Durée

3 jours soit 21 heures

Lieu

- Intra entreprise : dans vos locaux
- Inter-entreprises : sur notre plateau

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposés interactifs
- Démonstrations
- Etudes de cas
- Mise en situations
- Formation dispensée en français

Intervenant

- Dispensée par un formateur expérimenté dans ce domaine

Évaluation

Évaluation continue et formative .test théorique et pratique

À noter

La validité de l'attestation de formation de sensibilisation aux risques électrique est de trois ans. Le renouvellement de l'attestation est effectué après des séances de réactualisation des connaissances.

Objectif

- Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité définies par la norme NF C 18-510
- S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à leur mission

Contenu

Présentation de la procédure d'habilitation selon la norme NF C 18-510 en relation avec les domaines de tension – Les conduites à tenir face à une situation d'accident :

- Evaluation des risques ; effets physiopathologiques du courant électrique
- Exemples d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit)
- Classement des installations
- Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique
- Les personnes intervenantes
- Les ouvrages électriques
- Les opérations
- Les zones d'environnement

LA RESPONSABILITÉ PENALE DES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES EN CAS D'ACCIDENT

- Définitions des termes
- Les personnes concernées par la responsabilité pénale : chefs d'entreprise, hiérarchie, opérateurs

OPERATIONS EN BASSE TENSION

- Les travaux hors tension en BT
- Les travaux au voisinage sous pièces nues de travaux BT
- Les interventions en BT

OPERATIONS EN HAUTE TENSION :

- Les travaux et opérations particulières en HTA
- Les travaux au voisinage en HTA

CONDUITE A TENIR EN CAS D'INCIDENT OU D'ACCIDENT D'ORIGINE ELECTRIQUE

- L'alarme, l'alerte, la protection



Validation

Attestation de formation avec proposition d'habilitation